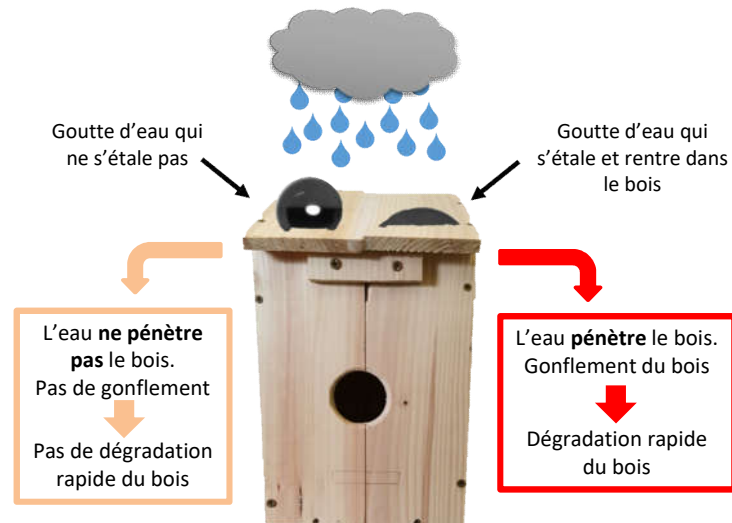


La Fluoration Appliquée au Bois pour le Rendre HYdrophobe sans Chauffage ni solvant

Contexte : Le bois est un matériau naturel très utilisé dans de nombreuses applications industrielles du quotidien, tant extérieures qu'intérieures. Il subit souvent des variations d'humidité ambiante, qui se traduisent par des alternances de gonflements et de retraits, provoquant alors des endommagements internes, voire l'affaissement de la structure.

Objectifs : Appliquer le traitement de fluoration bois à des pièces de bois plus grandes et à géométrie plus complexe, et évaluer sa durabilité suivant plusieurs critères (couleur, hygroscopie, tenue mécanique, ...). Il s'agira aussi d'élargir à des essences d'intérêt industriel et non-valorisées actuellement (aubier). Les évolutions en conditions d'usage, exposition au soleil et à l'humidité, aux champignons et exceptionnelles (lors d'un incendie) seront évaluées.

Il s'agira d'une part de démontrer la versatilité des procédés sur des échantillons représentatifs des produits sélectionnés en concertation avec les industriels et, d'autre part, de démontrer la plus-value d'une fluoration combinée à un traitement en autoclave ou de torréfaction. Autre originalité du projet : la question de la gestion de la fin de vie des bois ainsi traités sera posée, pour savoir si la fluoration modifie leur classe de recyclage ou non.



Le projet **La Fluoration Appliquée au Bois pour le Rendre HYdrophobe sans Chauffage ni solvant (FABRHYCs)** est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen Développement Régional (FEDER). L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

- **Durée du projet :** 36 mois
- **Responsable scientifique à l'ICCF :** Marc DUBOIS (Professeur UCA)
- **Programme opérationnel interrégional Massif Central - Filière bois**
- **Partenaires :** FIBOIS, Scierie du Forez et Scierie Filaire
- **Montage financier HT :**
 - ◆ Participation FEDER : 188 141,03 €
 - ◆ Participation Région AURA : 48 633,00 €
 - ◆ Participation FNADT : 69 206,92 €
 - ◆ Autofinancement UCA : 76 826,00 €